

possibilités qui existent vraiment, dans le cas des sociétés de la Couronne d'assurer notre développement économique sous des aspects bien précis.

Je le répète, cela ne préjuge en aucune façon la valeur relative des genres d'entreprises dans une situation donnée. Mais cela permet vraiment de faire une évaluation objective, afin que le gouvernement puisse prendre une décision au mieux des intérêts du Canada et des Canadiens. J'espère donc que le gouvernement et tous les députés appuieront la motion afin de mieux permettre au gouvernement de donner suite aux buts et objectifs de la mesure législative.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, je tiens à appuyer énergiquement la proposition à l'étude. Nous sommes tous conscients des rares fois où la formation de Sociétés de la Couronne a réussi dans le passé. Quelques-uns de nos vis-à-vis diront peut-être qu'elle a abouti bien des fois à un échec par le passé. Ceux qui sont quelque peu au courant de la société Polymer, établie dans une région qui n'aurait normalement aucun intérêt pour l'industrie, se rendent compte qu'elle est devenue une source d'emplois considérable et d'un précieux concours pour l'industrie du caoutchouc synthétique. Nous devons reconnaître que le gouvernement fédéral a été largement payé de retour pour les fonds dépensés pour cette entreprise, à titre de société de la Couronne, et qu'il retire pour sa peine un prix considérable.

• (8.30 p.m.)

Le ministre sait, j'en suis certain, qu'il faudra accorder une aide considérable dans l'extrême Nord pour le programme d'exploitation du pétrole de la région. Il me semble qu'une société de la Couronne qui posséderait et exploiterait un pipe-line offrirait le moyen le plus efficace d'utiliser les fonds et d'orienter l'aménagement économique de tout le delta du Mackenzie et des centres d'exploitation du pétrole qui seront probablement installés dans un avenir proche. J'estime que c'est à peu près ce que le gouvernement envisage. Les fonds ainsi investis redeviendraient disponibles par la suite pour être répartis à nouveau, alors que si on les fournissait à l'industrie il serait moins facile de les récupérer ou de les identifier par la suite.

Je songe à un projet qui a été pendant plusieurs années envisagé dans ma région du Nord de l'Ontario, savoir l'exploitation d'une

industrie de lignite. Cela entraînerait une dépense considérable et l'industrie privée ne s'y est pas particulièrement intéressée. Pour cette raison, les efforts tentés pour établir cette industrie n'ont pas eu beaucoup de succès. Grâce à une orientation du gouvernement par l'intermédiaire d'une société d'État, les industries connexes d'une telle exploitation seraient presque sûres de réussir. La différence est que cette industrie serait exploitée quand le gouvernement jugerait bon de créer une société de la Couronne à cette fin. Laissée aux mains de l'industrie privée, elle pourrait attendre bien des années avant d'être exploitée et ne l'être que par à-coups et de façon limitée, comme ce fut le cas dans les 20 ou 30 dernières années.

Il y a bien des domaines, j'en suis persuadé, où une société de la Couronne serait un atout. Je pourrais en mentionner un dont beaucoup de députés ont parlé ces dernières années. Il s'agit de notre problème du transport. Étant donné que les lignes aériennes qui desservent le Canada le parcourent de l'est à l'ouest plutôt que du nord au sud, elles ne sont pas en mesure de fournir le genre de service nécessaire. Si l'on disposait de fonds pour fusionner les lignes d'apport actuelles en une société de la Couronne, en utilisant les services existants, la société Air Canada—sans nécessairement fusionner ces réseaux en un seul service—le service assuré serait amélioré et le coût en serait réduit. A mon avis, les bénéfices qu'en retirerait le grand public vaudraient vraiment que le ministre enquête là-dessus et qu'une société de la Couronne soit établie qui fusionnerait les centaines de lignes d'apport existantes. De cette façon, les lignes d'apport, fonctionnant de concert avec nos grandes lignes est-ouest, pourraient assurer un service convenable.

J'espère que le ministre y songera. Il y a presque toujours eu des députés, je le sais, pour s'opposer aux sociétés de la Couronne, disant que d'autres organismes pourraient mieux s'acquitter de cette tâche. On a même laissé entendre que certaines sociétés de la Couronne seraient vendues à des entreprises privées. Même si c'est vrai et que la transaction soit avantageuse, peu de gens pourront nier que la plupart des sociétés de la Couronne établies par le gouvernement aient eu quelque utilité et que l'on pourrait tenter la même expérience, avec quelques chances de succès, dans beaucoup d'autres domaines.

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, mes commentaires sur cet